

Sont présentes : 60 personnes

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1 Mot de bienvenue

La présidente du conseil d'administration de la Caisse, Claire Sormany, souhaite la bienvenue aux membres présents à cette assemblée générale annuelle virtuelle.

Elle mentionne qu'elle agira en tant que présidente d'assemblée et sera accompagnée à l'animation par Manon Savard, directrice générale de la Caisse. Marie-Eve Myrand, vice-président du conseil d'administration, agira plus tard comme présidente d'élection puisque Claire Sormany est candidate en élection. Sont présentes aussi Géraldine Chevalier, administratrice de la Caisse, et Chantal Dubé, cheffe d'équipe expérience membre et client, qui l'assisteront afin que la présente assemblée se déroule bien et dans le respect des encadrements de la Caisse.

Elle précise que cette formule d'assemblée à distance implique que les membres pourront voter en direct sur certains sujets alors que d'autres feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre (4) prochains jours. Elle rappelle que seul un membre de plein droit de la Caisse pourra proposer ou appuyer une proposition et exercer son droit de vote en direct. Elle énumère aussi les autres conditions lui permettant d'exercer ce droit.

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

Les membres sont invités à visionner le message du président du Mouvement Desjardins, M. Guy Cormier.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 Règles pour participer à l'AGA

M^{me} Sormany présente les règles de fonctionnement pour cette assemblée à distance.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

La présidente d'assemblée explique qu'il faut nommer deux personnes scrutatrices et résume le rôle de ces personnes. Elle recommande Chantal Dubé et Alex Sandrine Laflèche afin d'agir comme personnes scrutatrices, étant donné qu'elles ont été préalablement familiarisées avec le processus de votation utilisé pour cette assemblée.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de nommer Chantal Dubé et Alex Sandrine Laflèche comme personnes scrutatrices.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

La secrétaire adjointe du conseil d'administration, Manon Savard, fait lecture de la proposition de l'ordre du jour.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité que la réunion se poursuive selon l'ordre du jour tel que présenté.

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Mot de bienvenue

1.2 Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

2.1 Règles pour participer à l'AGA

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

2.3 Adoption de l'ordre du jour

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 avril 2024

3. Retour sur l'année 2024

3.1 Rapport du conseil d'administration

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

3.3 Rapport financier

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

4. Période de questions

5. Propositions soumises au vote

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) / (vote en différé)

5.2 Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

5.2.3 Présentation des personnes candidates

5.2.4 Élection par votation (vote en différé)

5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

6. Fin de la rencontre et remerciements

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 avril 2024

Étant donné que les membres ont pu prendre connaissance du projet de procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle ayant été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse, Claire Sormany mentionne qu'il n'y aura pas lecture ni résumé de ce procès-verbal.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 avril 2024.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

3.1 Rapport du conseil d'administration

Claire Sormany présente tous les membres qui composent le conseil d'administration de la Caisse. Elle livre par la suite son message et présente les principales réalisations de l'année 2024. Elle remercie les membres du conseil d'administration pour leur engagement, la direction générale, le personnel dévoué ainsi que tous les membres qui ont choisi de faire confiance à Desjardins.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Claire Sormany présente le rapport sur la surveillance des règles déontologiques.

3.3 Rapport financier

La présidente invite la directrice générale à prendre la parole. Cette dernière introduit la capsule vidéo pour présenter les résultats financiers de la Caisse au 31 décembre 2024.

Après cette capsule, la directrice générale souligne l'excellente santé financière de la Caisse et remercie les membres du conseil d'administration, les gestionnaires et les employés pour leur engagement hors du commun et leur mobilisation, ainsi que les membres pour leur fidélité et confiance.

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

La présidente invite la directrice générale à prendre la parole. Cette dernière introduit la capsule vidéo pour présenter les sommes totales qui ont été investies en 2024 pour soutenir des projets et initiatives du milieu. Elle présente par la suite le solde du FADM.

En terminant, la présidente annonce les récipiendaires 2025 des bourses Yves-Chartier et Un parcours inspirant.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

La présidente invite les membres à utiliser la plateforme de visionnement de l'AGA pour poser leurs questions.

Aucune question n'a été formulée lors de la tenue de l'AGA.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) / vote en différé

La présidente invite les membres à visionner une vidéo expliquant cet élément distinctif de notre coopérative.

La directrice générale présente par la suite la proposition du conseil d'administration en vue de la votation.

Sur proposition dûment faite et appuyée, la recommandation de partage des excédents tel que présentée sera soumise au vote après les présentations de ce soir.

5.2 Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

Claire Sormany mention que ce sera M^{me} Myrand en tant que vice-présidente du conseil d'administration et tel que le prévoit le règlement, elle agira comme présidente d'élection.

Manon Savard agira comme secrétaire d'élection.

5.3.2 Rapport du comité de mise en candidature

Marie-Ève Myrand rappelle la démarche du profil collectif enrichi. Elle présente par la suite le rapport du comité de mise en candidature.

5.3.3 Présentation des personnes candidates

Elle nomme les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur cette année, soit Serge Brossard, Brice Laleye, Jérôme Lamontagne-Proulx et Claire Sormany. Trois postes sont à pourvoir. Les personnes candidates sont invitées à se présenter brièvement à la caméra. Cette portion d'assemblée sera disponible en réécoute sur le site Internet de la Caisse ainsi qu'un document de présentation de chaque candidat.

5.3.4 Élection par votation (vote en différé)

Marie-Ève Myrand rappelle que l'élection des membres du conseil d'administration fera l'objet d'un vote en différé au cours des prochains jours.

5.4 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

La présidente Claire Sormany, explique par la suite que les membres auront à voter en différé sur 2 éléments au cours des prochains jours, soit :

- La proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes; et
- L'élection des membres du conseil d'administration

Elle rappelle que seuls les membres de plein droit peuvent voter et que la réécoute est possible sur le site de la Caisse pour accéder à toute la documentation disponible pour exercer leur droit de vote. Elle mentionne que des bornes de votation sont disponibles en caisse pour les personnes n'ayant pas AccèsD. Dès la fin de la présentation de ce soir, la période de votation sera ouverte pour les 4 prochains jours, et ce, jusqu'au 12 avril 2025, 23 h 59. Jusqu'au moment du dévoilement, les résultats de vote demeurent confidentiels.

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

Au nom de tous ses collègues du conseil d'administration, la présidente remercie les membres pour leur présence à cette assemblée générale annuelle ainsi que toute l'équipe engagée de la Caisse sous la direction de Manon Savard qui fait vivre quotidiennement la nature coopérative de cette organisation.

7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le CA :

- Proposition sur la répartition des excédents annuels et les taux de ristournes : Les membres ont voté en faveur de la recommandation. La proposition est adoptée.

- Sont déclarés élus aux postes d'administrateurs : Brice Laleye, Jérôme Lamontagne-Proulx et Claire Sormany.

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'assemblée générale annuelle est officiellement levée le 15 avril 2025, à 11 h 57.

Manon Savard, secrétaire adjointe

Claire Sormany, présidente